

## Compte rendu du conseil du 2nd degré 19-06-2013

### Présents:

M. Greselle, Mme Balbinot, Mme Lecerf, Mme Mary, M. Eneau, Mme Ghara, Mme Spinnler, Mme Le Louarn, Mlle Mengin, Mlle Koffi.

### **I. Bilan de l'année scolaire**

Des évènements cette année pour les élèves du lycée van Gogh :

- Berlin 2013
- Ambassadeurs en herbe
- Des concours de mathématiques (Calcul@tice, Intégrales, la course aux nombres), de français (concours littéraire, « plumier d'or »)
- Secourisme

Une journée de liaison CM2-6èmes le 21 juin

Un nouveau réfectoire apprécié par la grande majorité des collégiens.

Une cafeteria pour les lycéens : Espace qui a encore besoin d'être aménagé. Projet « kiosque » en suspens. Les projets du CVL ont été difficiles à mettre en œuvre cette année.

### **L'aide aux devoirs pour les collégiens :**

Dispositif pertinent qui devrait être remis en place l'an prochain pour la période Toussaint-Printemps avec des étudiants.

### **La semaine des voyages / Stages :**

« Dispersée » cette année. En attente du bilan.

Voyages l'an prochain : Reconduite sauf pour 4èmes, + un nouveau voyage proposé aux germanistes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (2jours à Cologne).

### **Examens :**

Tout s'est bien passé cette année.

Nouvelle forme des examens selon directives nationales non adaptables.

## II. Structure 2013-2014

3 classes de 6èmes et 3 classes de 4èmes. Les autres niveaux à 2 classes. Ouverture de la section L en 1<sup>ère</sup>.

Spécialités ouvertes en série L : Anglais approfondi et mathématiques.

2 classes de 5èmes avec dédoublement en français + en maths / HG / Arts / Musique en fonction des effectifs.

Même option que cette année. Option HG en TS OK.

Il est à noter que la conférence d'orientation stratégique avec l'AEFE a été reportée et que la structure annoncée aujourd'hui n'est pas encore validée pour l'an prochain.

Attention Rentrée 2014 : retour de l'HG obligatoire en TS -> fin des 2 options possibles en terminale : Les élèves devront choisir entre arts plastiques / musique / néerlandais / latin en plus de l'éventuelle section européenne.

## III. Préparation rentrée 2013

- **Section européenne :**

Même dispositif que cette année avec HG en terminale.

En 2<sup>nde</sup> 1h30 par élève avec 1h en HG et ½ heure en SVT.

En 1<sup>ère</sup> 2h en HG ou PC au choix.

- **Langues vivantes :**

Travail des équipes de langues pour pondérer les notes en fonction des groupes de niveaux. Travaux menés cette année avec Proviseur, Conseiller pédagogique et IA-IPR de zone. Mise en place de DS commun en gestation.

- **Orientation :**

Cette année : COP de Lille, Forum post-bac ADFE, Caravane de métiers.

Pas de nouvelles de l'AEFE concernant la reconduction des missions du COP de Lille.

Un plan orientation sera mis en place l'an prochain au sein de l'établissement. Pour ce faire, un stage aura lieu à destination des personnels volontaires de l'établissement les 27 & 28 juin.

- **Technologie :**

Pas de cours entre 15/06 et 15/09 pour préserver le poste résident « gelé »

L'an prochain « fichier élève » pour tous les niveaux du collège.

- **Accompagnement personnalisé au lycée :**

Réunion bilan avec enseignants et élèves. Système qui fonctionne bien. Re conduite l'an prochain avec un accent mis sur l'orientation dans la mesure des possibilités. Dans la mesure du possible, les accompagnements personnalisés de 1<sup>ère</sup> et terminale seront alignés.

- **Manuels scolaires :**

Double jeu de manuels dans au moins 2 matières (en français et HG) pour les 6èmes pour alléger les cartables.

- **Histoire des arts :**

Dispositif fonctionnant désormais de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. La mise en place en 6<sup>ème</sup> est repoussée à la rentrée 2014.

#### IV. Projets 2013-2014

Mise à jour du règlement intérieur

Poursuite de l'étude concernant l'aménagement des espaces récréatifs (cour de récréation, lieux conviviaux dans les couloirs)

2 brevets blancs en 3<sup>ème</sup>.

#### V. Questions diverses

##### Questions de l'APE

1- 1<sup>ère</sup> L : où en est-on ?

Déjà répondu

2- Option Histoire-Géographie.

Déjà répondu

3- Les options ne sont pas visibles sur le site du lycée. Des futurs élèves en recherche d'informations sur le lycée n'ont pas les possibilités de faire un choix.

Informations présentes sur le site de l'établissement depuis janvier :

[http://www.lyceevangogh.nl/horaires\\_secondaire](http://www.lyceevangogh.nl/horaires_secondaire)

4- Que faire pour améliorer la communication du lycée vers les parents ?

La question porte, en fait, plus sur les délais que sur le contenu.

L'établissement est parfois informé tardivement de certaines manifestations, néanmoins nous tenterons d'être plus réactifs l'an prochain.

5- Projet d'aménagement de la cafétéria du lycée :

- Des sanctions sont-elles réellement à l'origine du blocage du projet ?
- Une sanction collective pour des dégradations commises par quelques élèves a-t-elle un sens pédagogique ?

Oui le comportement irrespectueux de nos élèves laisse parfois songeur quant à la réalisation de gros investissements ou en tout cas nous incitent à prendre un temps de réflexion.

Le comportement de certains est cautionné par tous donc les conséquences sont collectives.

Ce genre de mesure peut s'avérer parfois efficace même si elle ne doit pas devenir LA réponse à ce genre d'incidents.

6- Sanction toujours : Pas de Félicitations lors du dernier conseil de classe de 1<sup>ère</sup> S.

- La lettre adressée aux parents à la suite de cet incident faisait part d'une éventuelle non-sanction.
- La sanction était-elle annoncée sur la charte de bonne conduite signée par les élèves ?
- Tous les élèves « sanctionnables » étaient-ils concernés par la mention : Félicitation » ?
- Cette sanction entraîne une pénalité pour les jeunes qui présenteront un dossier en Prépa ou dans une école, ce qui est dommageable pour l'image du lycée.

Charte de bonne conduite : « Je m'engage à respecter les horaire de coucher ».

Les félicitations au CC peuvent être bloquées par un seul enseignant. Dans ce cas précis : consensus. Mission de l'école = Eduquer et non tout accepter sous prétexte de dossiers d'école supérieure. Grandir c'est endosser la responsabilité de ses actes.

La question a été précisée : Les élèves non félicitables n'ont pas été « sanctionnés ». Le conseil du 2<sup>nd</sup> degré n'est pas compétent pour répondre à cette question qui relève davantage du conseil de classe des 1S.

7- Voyages scolaires :

- Annoncer les voyages et de leur coût pour l'année suivante.
- Donner les détails de ces coûts aux familles avant que les professeurs-organiseurs n'aient pris d'engagement.
- Donner des détails sur la répartition des coûts comme promis lors du 1<sup>er</sup> conseil d'établissement.

Voir plus haut concernant la liste des voyages. Le budget sera distribué aux membres du CE avant le 21 juin.

8- Sorties non-autorisées des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pendant la pause méridienne :

- De nombreux parents s'inquiètent, le contrôle est-il effectif ?
- Une carte de sortie ne simplifierait-elle pas ce contrôle ?

Quelques cas très isolés ont été relevés. Des sanctions lourdes ont été prises. Le contrôle a été renforcé. Un rappel de la règle a été fait à l'ensemble des élèves. Les élèves ont déjà une carte de sortie.

9- Divers :

- Peu d'encouragements de la part de l'administration envers les candidats au Brevet ou au Bac.

- Bal des terminales, pourquoi si peu d'enthousiasme cette année pour un événement festif marquant la fin des « années lycées » ?

Les encouragements, l'étude des situations au cas par cas, l'accompagnement de certains élèves de terminale pour les amener dans les meilleures conditions au BAC sont réalisés chaque jour depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Travail peu visible en effet.

Direction chaque jour dans les salles d'examens pour souhaiter bonne chance.

Les 2 délégués élèves présentes au conseil, l'une en 1<sup>ère</sup> et l'autre en terminale, ne partagent pas cette idée d'un manque d'encouragement. Elles affirment au contraire se sentir soutenues par l'ensemble des personnels de l'établissement pour cette étape stressante de la vie lycéenne.

Le « bal » tel qu'organisé l'an dernier était un essai. 2 membres de l'administration ont porté ce projet avec les élèves. Pour des raisons de calendrier, ces personnels n'ont pu le poursuivre cette année. Aucun membre de l'établissement n'a repris ce projet. Une forme différente d'évènement de fin d'année a donc été préparée par les élèves et un groupe de parents. Cet évènement semble satisfaire les élèves. La culture « bal » tel que celui organisé l'an dernier semble ne pas être adaptée au lycée van Gogh. Une forme standardisée d'évènement de fin d'année est donc à trouver ... ou pas.

### Questions de l'UPI

- 1) Combien de classes de 6ème à la rentrée 2013-2014? (2 CM2 plus 1 CM1/CM2).

Déjà répondu

- 2) Technologie: Le poste de résident sera-t-il encore gelé l'an prochain ? Pourquoi les cours de technologie se sont-ils arrêtés si tôt ?

Déjà répondu

Rénovation annoncée de la cafétéria et mise en place du petit magasin "healthy snacks": avancement du projet ?

Déjà répondu

Voyages scolaires prévus l'an prochain ?

Déjà répondu

Épreuves du bac pour les langues: les élèves sont évalués par leur propre professeur seul, est-ce la meilleure solution ?

Bac national avec instructions nationales

Bac: épreuve de musique à Bruxelles: des parents se plaignent d'une mauvaise organisation (convocation le lundi à 8h obligeant les élèves de La Haye à venir dormir à l'hôtel la veille..., et pour les duos, convocation pour l'un à 8h, l'autre à 15h) : qui organise le planning ?

5/7

Remarque: Les parents ont du mal à comprendre pourquoi les élèves sont évalués en langue et EPS par leur propre enseignant sur place alors que pour des options comme la musique, ils sont obligés d'aller à leurs frais à Bruxelles.

L'académie de Lille organise les plannings et les convocations. Si passe-droit pour les élèves de La Haye, cela peut briser l'anonymat et stigmatiser nos élèves.

### 3) Bilan des recrutements (SVT, HG) ?

Une enseignante titulaire éducation nationale recrutée sur le poste d'Histoire-Géographie.

Une enseignante recrutée sur les 4h de néerlandais.

Le poste de SVT n'est actuellement pas vacant.

### 4) Comment sont prévues les sections /options l'an prochain, notamment Section L et option HG?

Déjà répondu

- 5) Utilisation de Pronote par les enseignants: certains enseignants mettent les devoirs à rendre pour une journée précise le jour même de la remise du devoir. Les parents sont alors avertis trop tard qu'il y avait un travail à remettre.

Pronote n'est pas l'outil officiel pour noter les devoirs. L'élève doit les noter dans son agenda.

- 6) Pourrions-nous organiser en début d'année une réunion pour l'ensemble des parents afin de présenter les différents examens de langue (IELS, NTII, Cervantes...) que les enfants peuvent passer. Certains parents souhaitent savoir quel est le meilleur moment pour passer ces examens, ainsi que leur importance pour la poursuite des études post-bac.

Voir site internet. [http://www.lyceevangogh.nl/sites/default/files/pdf/certifications\\_vangogh\\_2013.pdf](http://www.lyceevangogh.nl/sites/default/files/pdf/certifications_vangogh_2013.pdf)

Si autres questions : Réunion de rentrée mais pas de réunion spécifique

## Questions du personnel du second degré

- 1- Les professeurs pourraient-ils avoir une salle unique pour y laisser leurs affaires, un affichage au mur, suivre les dégradations des tables / ordinateurs, garder le bon nombre de tables et de chaises... ?

Souhaitable mais non réalisable

- 2- Ne devrait-on pas harmoniser les sanctions à prendre en cas de devoirs non rendus et / ou rendus en retard ?

C'est prévu. Fera l'objet d'une discussion à l'occasion des demi-journées banalisées.

- 3- Marine sera-t-elle remplacée ? Ses actions reconduites ? L'aide aux devoirs sera-t-elle maintenue ?

Non. Mais le dispositif d'aides aux devoirs va être prolongé.

- 4- Le stage TNI était très intéressant mais il nous faut un informaticien à temps plein dans l'établissement.  
La mise en place d'un intranet est-elle envisageable ? Cela nous permettrait d'avoir un outil de communication fiable et performant mais ... nécessite un informaticien à temps plein (on y revient).  
Pourrait-on avoir si possible une réactivité un peu plus "grande" à nos problèmes informatiques qui sont souvent du même ordre (d'où l'intérêt d'un Intranet...)

Qu'est-ce qu'un intranet ? Qu'apportera-t-il ? L'informatique n'est qu'un outil pas une solution.

Informaticien à plein temps non nécessaire. Prochain recrutement éventuel de personnel d'encadrement (vie scolaire ou autre) pourrait être orienté « compétences informatiques » pour la petite maintenance.  
Il est toutefois précisé que les enseignants demandent régulièrement à utiliser les nouveaux outils informatiques. Cette demande doit s'accompagner de compétences préalables et d'une réelle volonté d'auto formation de ces derniers pour utiliser ce genre d'outil. L'utilisation de TNI n'est pas une obligation. Des stages sont organisés par l'établissement. Mais le recrutement d'une personne pour « assister » les enseignants dans l'usage des nouvelles technologies ne peut être envisagé.

- 5- Peut-on réfléchir à l'organisation des sorties, voyages, conférences et autres afin que cela me soit pas toujours les mêmes qui partent et/ou restent. Fixer une sorte de numerus clausus pour ces activités (2 ou 3 par élèves par exemple) ?

1 seule conférence durant le temps scolaire pour les élèves MUN, MFNU, ....

- 6- Que devient l'ex foyer des lycéens au 3ème étage ?

Il se porte bien et pour l'instant reste non affecté.

- 7- Peut-on commander pour la médiathèque un exemplaire des œuvres étudiées en classe ?  
Les élèves "oublieux" et surtout ceux arrivés en cours d'année pourraient les emprunter (le temps qu'ils reçoivent leur commande).

Si cela n'est pas déjà fait, cela doit être systématique.

- 8- Pendant les conseils de classe, n'y a-t-il pas une règle qui voudrait que les parents présents (prof. ou parent délégué) sortent lorsqu'on parle de leur enfant ?

Non. Tous les membres du conseil de classe doivent prendre conscience que les délégués parents et élèves sont là en tant que représentants des parents et des élèves, comme les enseignants qui ne siègent pas au conseil en tant que parent de mais en tant que professeur d'une matière.

- 9- N'aurait-on pas pu avoir les deux demi-journées de réunion pédagogique sur des jours différents de la semaine pour éviter de "pénaliser" les mêmes collègues ?

Jour choisi pour alignement sur le primaire